



CANTON DE CLISSON







Programme des activités

# Février 2026

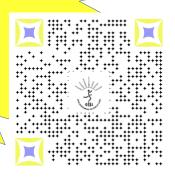
Activités ouvertes à tous les enfants du canton

Mardi 3 février 2026 18h30 - 19h30

à GORGES

Salle du jardin (mairie)

Aucune inscription ne se fera en dehors de cette date

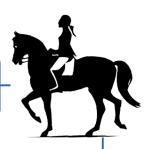


oisl.valleedeclisson@gmail.com oisl-valleedeclisson.kalisport.com 1

# DÉCOUVERTE de l'ÉQUITATION

6 - 13 ans

Gétigné



# Jeudi 19 février de 9h à 12h30

Encadrement et lieu: Centre Hippique des 3 Provinces,

La Saulnerie, Gétigné

**Transport** : A la charge des familles

**Équipement**: bottes de pluie obligatoires, pantalon,

gants, K-way, boisson, goûter.

8€

2

## LASER-GAME & TRAMPOLINE

8 – 14 ans

Saint Sébastien



# Lundi 16 février de 9h45 à 15h30

**Encadrement et lieu :** Trampoline44 et LaserGame

Evolution, Saint Sébastien sur Loire

**Transport** : Car • Départ 9h45 : piscine de Clisson

• Retour 15h30 : piscine de Clisson

**Équipement**: Tenue de sport, pique nique, boisson, + eau

Besoin indispensable: 6 accompagnateurs

23€



# DÉCOUVERTE de l'ÉQUITATION

6 - 10 ans

Cugand



# Mardi 24 février de 14h à 17h

Encadrement et lieu: Haras des L, Le Haut Noyer,

Route d'Hucheloup, Cugand

**Transport** : A la charge des familles

**Équipement** : bottes de pluie obligatoires, pantalon,

gants, K-way, boisson, goûter.

8€



### O.I.S.L. Vallée de Clisson

oisl.valleedeclisson@gmail.com oisl-valleedeclisson.kalisport.com

# CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### INSCRIPTIONS

L'âge pris en compte est l'âge au jour de l'activité.

Le jour des inscriptions il vous faut :

- Nous remettre une fiche d'autorisation parentale de participation aux activités. Cette autorisation est valable jusqu'à la fin de l'été.
- Nous remettre, si cela est demandé, les pièces suivantes : certificat médical, brevet de natation, ...
- Compléter une fiche d'inscription par participant et se faire attribuer un numéro d'inscription à la table d'accueil.
- Régler l'adhésion à l'OISL. Validité du 01/09/2025 au 31/08/2026.
- Régler le montant de la participation aux activités choisies. (Seule une annulation de fera notre part l'objet d'un remboursement)
- Les adultes accompagnateurs sont invités par l'OISL.

Les documents sont téléchargeables sur le site : oisl-valleedeclisson.kalisport.com

#### TRANSPORTS

- à la charge des parents :

Lorsque le transport est à la charge des parents ceux-ci doivent s'assurer, au début de chaque séance, de la présence de l'encadrement avant de laisser leur enfant.

 La responsabilité des encadrants cesse dès la fin de l'activité. Les parents doivent respecter scrupuleusement les horaires de début et de fin d'activité.

#### - en autocar :

Lorsque le transport s'effectue en autocar l'heure indiquée est l'heure de départ du car.

responsabilité des organisateurs La débute lorsque l'enfant monte dans le car et cesse, au retour, dès la descente du car.

### **ASSURANCES**

L'Office Intercommunal des Sports et Loisirs (OISL) du canton de Clisson est assuré en responsabilité civile par contrat auprès de Groupama Loire Bretagne.

Nous attirons votre attention, en cas de responsabilité engagée de votre enfant pendant les activités, sur l'intérêt de vérifier que votre assurance couvre bien votre enfant pour la responsabilité civile vie privée, et que l'assurance scolaire et extra-scolaire est bien acquise et adaptée aux activités proposées par l'OISL.

L'autorisation parentale que vous signerez lors des inscriptions confirmera votre garantie.

Adhésion 2025-2026 : 1 €